



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS

Réunion ordinaire du conseil exécutif

**Le jeudi 20 septembre 2018**

Heure : 16h00

Lieu : BRKS 232

EN PRÉSENCE DE :

- **Jérémy Archambault**, *vice-président aux affaires sociales ;*
- **Sharon Aspirot**, *vice-présidente aux affaires internes ;*
- **Mathieu Chapdelaine**, *vice-président aux affaires externes ;*
- **Jean-Philippe Gagnon**, *vice-président aux finances ;*
- **Olivier Lacoursière**, *président ;*
- **Alexandre Legault**, *vice-président aux affaires sportives ;*
- **Camille Péloquin**, *vice-présidente aux communications.*

EN L'ABSENCE DE :

**Sarah Ali**, *vice-présidente aux affaires intégrées ;* **Molie DeBlois Drouin**, *vice-présidente aux affaires académiques ;*

---

## PROCÈS-VERBAL

---

### 1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;

Olivier Lacoursière, président, constate le quorum et prononce l'ouverture de la réunion à 16h09.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

PROPOSÉ PAR : Sharon Aspirot

APPUYÉ PAR : Jean-Philippe Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;



2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption ordre du jour assemblée générale ;
4. Retour FÉUO ;
5. Retour semaine d'intégration 2018 ;
6. Vente de bouteilles ;
7. Jeu'ridiques ;
8. Accréditation de clubs ;
9. Publication photos individuelles et biographies ;
10. Considérations financières ;
11. Activités à venir ;
12. Programme de droit canadien ;
13. Adoption des procès-verbaux ;
14. *Varia* ;
15. Levée de la réunion.

Adopté.

### **3. Adoption ordre du jour AG ;**

Sharon Aspirot se chargera de commander la pizza.

PROPOSÉ PAR : Alexandre Legault  
APPUYÉ PAR : Jérémie Archambault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 24 septembre prochain soit adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;
2. Lecture de l'ordre du jour ;
3. Prévision du budget AEEDCO ;
4. Service du livre ;
5. Retour semaine d'intégration ;
6. Problématique à la FÉUO ;
7. Activités professionnelles;
8. Activités sociales;
9. *Varia* ;
10. Levée de la réunion.

Adopté.



#### **4. Retour FÉUO ;**

Une rencontre entre Olivier Lacoursière, Mme Annick Bergeron (secrétaire générale de l'Université) ainsi que Michel Guilbeault (Vice-recteur associé à la vie étudiante) a eu lieu le 20 septembre. Un référendum ne vaudrait rien et nous serions vraiment perdants pour certaines raisons expliquées par le président. Les cotisations étudiantes sont versées dans une fiducie contrôlée par l'Université au bénéfice de la FÉUO. Dans l'hypothèse où l'AEEDCO ferait des démarches pour devenir une association étudiante indépendante, toutes les cotisations perçues par l'Université pour la FÉUO seront encaissées par l'Université. Il y aurait entre autres une perte d'accès à l'Agora, au service des sports, aux régimes assurances, à la bibliothèque Morisset, etc. Les clubs qui souhaiteraient organiser une conférence seraient obligés de payer la location des locaux. Il nous resterait seulement la faculté et même encore... À ce jour, il n'y a pas de mécanisme permettant à l'AEEDCO de devenir indépendante. L'Université nous assure cependant qu'elle sera de bonne foi. Il faudrait rédiger une attente avec la SFUO (obligations AEEDCO-SFUO) et faire un vote à l'Assemblée générale (50%+1) pour réclamer la démission des membres visés par les allégations de fraude. On peut se mobiliser avec d'autres facultés afin d'agir avec un plus grand impact. La question sera abordée à l'Assemblée générale du 24 septembre.

En tant qu'exécutif de l'AEEDCO, nous prenons la décision suivante :

CONSIDÉRANT les allégations criminelles rapportées par le journal la Rotonde à l'égard de Rizki Rachiq, Vanessa Dorimain et Axel Gaga, l'AEEDCO exprime sa perte de confiance face aux individus précédemment cités et exige la démission immédiate des présumés fautifs.

EN CONSÉQUENCE

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine

APPUYÉ PAR : Jérémy Archambault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil exécutif de l'AEEDCO réclame la démission immédiate de Rizki Rachiq, Vanessa Dorimain et Axel Gaga de leurs fonctions à la FÉUO.

Adoptée.

#### **5. Retour semaine d'intégration ;**



Les dépenses semblent toujours moins importantes que prévues. Les bières commandées en trop seront retournées incessamment.

## **6. Vente de bouteilles ;**

Un document informatique sera créé afin de suivre la vente des bouteilles promotionnelles.

## **7. Jeu'ridiques ;**

La séance d'information aura lieu au FTX 402, mardi le 25 septembre, de 12h00 à 13h00.

Le party de sélection sera le 3 octobre.

Comment les gens seront-ils choisis ? Des défis pour les gens seront mis en place. 4 équipes seront formées et des jeux seront organisés, il sera question d'évaluer la participation des gens. Le lendemain matin, une partie d'ultimate frisbee aura lieu. Les étudiants de 3<sup>e</sup> années seront avantagés puisqu'il s'agira de leur dernière chance de participer à cet événement, mais l'attitude des candidats sera évaluée très sérieusement. Les participants devront être présents, participer au party et démontrer un intérêt.

## **8. Accréditation de clubs ;**

Deux clubs demandent à être accrédités, à savoir, la Société étudiante de droit international (SEDI) et le Collectif diversité remplissent toutes les conditions du règlement des clubs.

PROPOSÉ PAR : Alexandre Legault  
APPUYÉ PAR : Jean-Philippe Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les deux clubs précédemment cités, soit le SEDI et le Collectif diversité soient accrédités.

## **9. Publication des photos individuelles et des biographies ;**

Il faudra retirer le logo de Fasken du site web.

Vendredi soir, tous devront envoyer leur photographie favorite afin que le tout soit mis sur le site.



**10. Considérations financières ;**

En raison de l'absence de certains membres, le point sera remis à l'ordre du jour la semaine prochaine.

**11. Activités à venir ;**

Il y aura un party ce soir et des 4 à 7 à venir, dont un le 26 septembre.

**12. Programme de droit canadien ;**

Les étudiants du programme de droit canadien paient des droits aux associations étudiantes des programmes de Common Law et de droit civil,. Ils souhaitent aborder avec nous certaines de leurs préoccupations. Tout le monde devra être présent la semaine prochaine pour en parler.

**13. Adoption des procès-verbaux ;**

L'adoption des procès-verbaux est suspendue à la prochaine réunion afin de permettre aux membres d'en prendre connaissance.

**14. Varia ;**

Une information circule à l'effet que l'association étudiante de Common Law loue les casiers gratuitement. Ce point doit être clarifié avec eux afin d'éviter toute injustice.

**15. Levée de la réunion.**

PROPOSÉ PAR : Sharon Aspirot  
APPUYÉ PAR : Camille Péloquin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 17h35.

(s) Camille Péloquin  
Camille Péloquin  
Vice-Présidente aux communications